

Section Ile-de-France

La retraite à 67 ans ne passera pas ! Tous dans l'action les 2 et 12 octobre

Malgré la mobilisation populaire qui ne cesse de croître depuis le mois de juin, le gouvernement reste sourd à la colère des salariés, totalement opposés à une réforme qui les forcerait à travailler plus longtemps pour, au final, n'avoir aucune garantie de toucher une pension de retraite décente.

Ce gouvernement - et avec lui les 329 députés qui ont voté pour cette réforme en première lecture - refuse également d'entendre la colère des citoyens, ulcérés par les affaires démontrant chaque jour que les richesses de ce pays sont de plus en plus confisquées par une caste privilégiée, tandis que tous les sacrifices retombent sur le monde du travail et ceux dont la position est la plus fragile.

La précarité qui mine plus que jamais notre profession, doublée de plans sociaux utilisés par les patrons de presse pour se débarrasser des seniors, rend cette « contre-réforme » plus insupportable encore. Elle condamne la plupart des journalistes à des carrières morcelées, et donc à ne pouvoir prendre leur retraite à taux plein qu'à partir de 67 ans.

Dans le même temps, les pensions risquent de fondre comme neige au soleil, par le biais d'une retraite complémentaire elle-même gravement menacée.

Pour les journalistes, comme pour l'ensemble des salariés, c'est donc la double peine que ce gouvernement veut appliquer, ceci dans le seul but de rassurer les marchés financiers et mieux protéger derrière un bouclier fiscal les plus grandes fortunes du pays.

Le SNJ appelle toute la profession à continuer de se mobiliser et à participer massivement - par la grève et les manifestations de rue - aux prochaines journées d'action interprofessionnelles des samedi 2 et mardi 12 octobre.

Avant l'examen du projet de loi devant le Sénat, tout doit être mis en oeuvre pour inverser enfin le rapport de force en faveur des salariés, afin d'en finir avec cette réforme profondément injuste et le mépris que ses auteurs affichent vis-à-vis de ceux qui la contestent.

Pour la région parisienne, rendez-vous à 14 h 30 à République (angle Rue du temple et Rue Béranger)

le 1er octobre 2010